



Séance du 27 février 2024

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le Vingt-sept Février à 19 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du premier adjoint, M. VILATON Pascal

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
22	16	20 Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0

Étaient présents :

Mme BÉZIAT-RICARD Sylvie, Mme CAZENAVE Sandrine, Mme CHAUPRADE Isabelle, M. CONSTANTIN François, M. DARRACQ Nicolas, M. ETIENNE Bernard, M. FOURNET Cyrille, Mme HOURQUET Nathalie, Mme LABUXIÈRE Corinne, Mme LAGRASSE Marie-Laure, M. LAHONTAN Jean-Jacques, M. LARROQUE Claude, M. MARIMPOUY Jean-Gabriel, M. SEIRACQ Michel, M. VILATON Pascal, Mme WLUSEK Pierrette

Procuration(s) :

Mme BIARNES Karine donne pouvoir à M. DARRACQ Nicolas, M. GATUINGT Patrice donne pouvoir à M. SEIRACQ Michel, Mme EDE Amandine donne pouvoir à Mme BÉZIAT-RICARD Sylvie, Mme MESPLÈDE Audrey donne pouvoir à Mme LAGRASSE Marie-Laure

Date de la convocation
16 février 2024

Étai(en)t absent(s) :

M. DEHEZ Julien

Date d'affichage
16 février 2024

Étai(en)t excusé(s) :

Mme BIARNES Karine, Mme EDE Amandine, M. GATUINGT Patrice, M. LABAT Benoît, Mme MESPLÈDE Audrey

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ^{A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :} M. MARIMPOUY Jean-Gabriel

___/___/___
et publication du
___/___/___

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	2 159 584,00
	Réalisé :	1 064 339,91
	Reste à réaliser :	828 350,00
Recettes	Prévu :	2 159 584,00
	Réalisé :	749 915,12
	Reste à réaliser :	1 094 611,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	3 956 441,00
	Réalisé :	3 533 959,54
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	3 956 441,00
	Réalisé :	4 220 680,56
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-314 424,79
Fonctionnement :	686 721,02
Résultat global :	372 296,23

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le *maire* s'étant retiré lors du vote.

Ont signé le premier adjoint et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Vincent-de-Paul



le(s) secrétaire(s) de séance